

Guide des Aides à la Mobilité



Plateforme Mobilité Autunois-Morvan

11 Passage Couvert, 71400 AUTUN – tél. **03.80.54.57.66** e-mail: mobilite.autunoismorvan@yahoo.fr

PREAMBULE

La Commission Locale de l'Insertion, l'ANPE et la Mission Locale de l'Autunois sont à l'origine du regroupement de l'information sur les aides à la mobilité sous forme d'un classeur.

En 2009, suite à une demande des partenaires de l'emploi, de l'insertion et du monde social, la plateforme mobilité de l'Autunois Morvan, Echo'Mobilité, reprend la coordination de ce classeur pour le mettre à jour.

Cette nouvelle version du guide des aides à la mobilité est destinée à l'ensemble des structures d'accueil, de formation et d'insertion professionnelle et sociale en Autunois Morvan et sera distribué par voie informatique. Il classe les aides en quatre thématiques:

- aides aux déplacements
- aides au permis de conduire
- aides ciblées, ponctuelles
- aides à l'hébergement

⚠ Les conditions d'attribution et les montants de ces aides sont susceptibles d'être modifiés.

Les demandes sont étudiées en fonction du cas de chaque personne.

Les informations données ici ne figurent donc qu'à titre indicatif.

Dans un souci de veille permanente et de mise à jour régulière de cet outil, Echo'Mobilité vous remercie par avance de bien vouloir renvoyer le coupon-réponse (page 3) lorsque vous avez des remarques, des suggestions ou des modifications à indiquer.

Il vous sera renvoyé, mis à jour, dès que des modifications auront été enregistrées.

COUPON-REPONSE: MISE A JOUR CLASSEUR « MOBILITE »

Penser à faire une copie de cette page avant tout envoi

NOM, Prénom :

ORGANISME, STRUCTURE :

Fonction :

Adresse :

Adresse mail :

<input type="checkbox"/> Je souhaite signaler une ou plusieurs modifications	N° de la fiche à modifier :
	Nature de la modification :
<input type="checkbox"/> Je souhaite proposer une nouvelle fiche	Titre de la fiche :
	Critères d'obtention :
	Nature de l'aide à la mobilité :
	Instruction du dossier :
	Organisme à contacter :

A renvoyer à :

Echo'Mobilité Autunois Morvan, *mobilite.autunoismorvan@yahoo.fr*

Ou 12b rue du Général Demetz, Passage Couvert local n°11, 71400 AUTUN

SOMMAIRE

TYPE D'AIDES	PUBLIC	DISPOSITIF	ORGANISME	FICHE n°	PAGE
Aides aux déplacements	<i>Jeunes (<26 ans)</i>	F.A.J (Fonds d'Aide aux Jeunes)	Conseil Général 71	1	5
		F.I.P.J (Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Jeunes)	DDTEFP 71	2	6
		Aide Forfaitaire aux apprentis (déplacements, hébergement)	Conseil Régional	3	7
	<i>Bénéficiaires RMI/RSA</i>	Aide à la mobilité	Conseil Général 71	4	8
		Buscéphale	Conseil Général 71	5	9
	<i>Demandeurs d'Emploi</i>	Bon de déplacement	Pôle Emploi	6	10
		Bon de transports (train, avion)	Pôle Emploi	7	11
		Bon de réservation (train, avion)	Pôle Emploi	8	12
		Aide aux déplacements quotidiens	Pôle Emploi	9	13
		Chéquier transports	Conseil Régional	10	14
	<i>Intérimaires</i>	Aide à la location de voiture	FASTT	11	15
Aides au permis de conduire	<i>Jeunes (<26 ans)</i>	F.A.J	Conseil Général 71	1	5
		Permis à 1€/jour	Etat	12	16
	<i>Bénéficiaires RMI/RSA</i>	Participation au permis de conduire	Conseil Général 71	13	17
	<i>Intérimaires</i>	Aide au permis de conduire	FASTT	14	18
Aides ponctuelles	<i>Jeunes (<26 ans)</i>	F.I.P.J aide ponctuelle	DDTEFP 71	2	6
		F.A.J	Conseil Général 71	1	5
	<i>Bénéficiaires RMI/RSA</i>	Frais de réparation véhicule	Conseil Général 71	15	19
		Aide à l'achat de véhicule	Conseil Général 71	16	20
		Frais de contrôle technique	Conseil Général 71	17	21
Frais d'assurance	Conseil Général 71	18	22		
Aides à l'hébergement	<i>Jeunes (<26 ans)</i>	F.A.J	Conseil Général 71	1	5
		F.I.P.J	DDEFTP 71	2	6
		Locapass	Cilgère	19	23
		Coup d'Pouce Logement	Conseil Régional	20	24
		Forfait apprenti	Conseil Régional	3	7
	<i>Bénéficiaires RMI/RSA</i>	Aide aux frais de déménagement	Conseil Général 71	21	25
	<i>Demandeurs d'emploi</i>	Aide au déménagement	Pôle Emploi	22	26
Aide à la double résidence	Pôle Emploi	23	27		

AIDES AUX DEPLACEMENTS

Fiche n°1

F.A.J (fonds d'aide aux jeunes) – Conseil Général 71

Les critères d'obtention	Descriptif de l'aide (montants à titre indicatif)	Modalités	Organisme à contacter
Jeunes de 18 à 25 ans révolus	Financement partiel des frais liés à la mobilité (déplacements, assurance, réparations), du permis de conduire Cette aide doit permettre l'accès à la formation et à l'emploi (ou toutes autres démarche d'insertion professionnelle)	Constitution d'un dossier auprès de la Mission Locale, du Centre Médico-Social ou du CCAS (ou CIAS).	<ul style="list-style-type: none">• Mission Locale de l'Autunois: 03.85.86.51.92• Centre Médico-Social: 03.85.86.54.44• CCAS ou CIAS: voir avec la mairie de la commune de résidence de la personne

AIDES AUX DEPLACEMENTS

Fiche n°2

F.I.P.J (fonds pour l'insertion professionnelle des jeunes) – DDEFTP 71

Les critères d'obtention	Descriptif de l'aide (montants à titre indicatif)	Modalités	Organisme à contacter
<p>Jeunes de 16 à 25 ans révolus, étant bénéficiaires du CIVIS (Contrat d'insertion dans la Vie Sociale)</p>	<p>Aide pour l'achat d'une carte 12-25 SNCF, de billets de train lorsque cela est nécessaire pour l'accès à une étape dans l'insertion.</p> <p>Aide pour des besoins ponctuels (réparation de véhicules; frais d'essence...)</p>	<p>Constitution d'un dossier auprès de la Mission Locale</p>	<ul style="list-style-type: none">• Mission Locale de l'Autunois: 03.85.86.51.92

AIDES AUX DEPLACEMENTS

Fiche n°3

Aide Forfaitaire aux Apprentis - Conseil Régional de Bourgogne

7

Les critères d'obtention	Descriptif de l'aide (montants à titre indicatif)	Modalités	Organisme à contacter
<p>Apprentis en formation dans les CFA conventionnés par le Conseil Régional de Bourgogne</p>	<p>Aide forfaitaire aux transports, hébergement et restauration des apprentis lors de leurs semaines aux CFA.</p> <p>L'aide aux déplacements varie en fonction de la distance domicile-CFA.</p> <p>(2,95€/nuit à l'internat et 0,95€/repas pris au CFA)</p>	<p>S'adresse directement au CFA de l'apprenti</p>	<ul style="list-style-type: none">• Règlement d'intervention téléchargeable sur www.cr-bourgogne.fr, rubrique aide aux apprentis• CFA: Voir coordonnées sur www.lapprenti.com

AIDES AUX DEPLACEMENTS

Fiche n°4

Aide à la Mobilité – Conseil Général 71

Les critères d'obtention	Descriptif de l'aide (montants à titre indicatif)	Modalités	Organisme à contacter
<p>Bénéficiaires du RMI/RSA: Pour remplir les objectifs fixés dans leur contrat d'insertion:</p> <ul style="list-style-type: none">- stage de formation- entretien d'embauche- déplacements pour résoudre des problèmes médicaux ou d'ordre social	<p>0,23€/km (pour 1A/R par jour ou forfait mensuel en fonction des cas (formations suivies à l'extérieur du département 71).</p> <p>Durée de l'aide en fonction du Contrat d'Insertion.</p>	<p>Proposition du dossier par l'organisme en charge de la personne (CMS; CCAS ou CIAS, associations agréées).</p>	<ul style="list-style-type: none">• Centre Médico-Social: 03.85.86.54.44• Ou autre organisme instructeur

AIDES AUX DEPLACEMENTS

Fiche n°5

Réseau Buscéphale – Conseil Général 71

Les critères d'obtention	Descriptif de l'aide (montants à titre indicatif)	Modalités	Organisme à contacter
Bénéficiaires du RMI/RSA	0,40€ par trajet (au lieu de 1,5€ pour le tarif normal)	Sur présentation de l'attestation CAF au chauffeur de bus	<ul style="list-style-type: none">• Pour des infos sur les horaires: Echo'Mobilité: 03.85.54.57.66

AIDES AUX DEPLACEMENTS

Fiche n°6

Bons de déplacements – Pôle Emploi

Les critères d'obtention	Descriptif de l'aide (montants à titre indicatif)	Modalités	Organisme à contacter
<p>Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi</p> <p>en catégorie 1, 2, 3, 4 ou 5 (ARE <26,66€/jour)</p> <p>Déplacement à + de 60km du domicile pour:</p> <ul style="list-style-type: none">- entretien d'embauche- participation à un concours public- suivi d'une prestation Pôle Emploi	<p>0,20€/km ou forfait kilométrique</p> <p>Plafond annuel de 200€</p>	<p>Faire une demande préalable à Pôle Emploi (avec une convocation écrite) ou, à titre exceptionnel, 7 jours de date à date après le déplacement</p> <p>(+ preuve de présence 15jrs après)</p>	<ul style="list-style-type: none">• Pôle Emploi: 3949 ou Rue Eugène Chevalier, 71400 AUTUN

AIDES AUX DEPLACEMENTS

Fiche n°7

Bons de transports – Pôle Emploi

Les critères d'obtention	Descriptif de l'aide (montants à titre indicatif)	Modalités	Organisme à contacter
<p>Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi</p> <p>en catégorie 1, 2, 3, 4 ou 5 (ARE <26,66€/jour)</p> <p>Déplacement à + de 60km du domicile pour:</p> <ul style="list-style-type: none">- entretien d'embauche- participation à un concours public	<p>Plafond annuel de 200€</p> <p>(montant négocié entre le transporteur et Pôle Emploi, hors frais de réservation à la charge du DE)</p>	<p>Faire une demande préalable à Pôle Emploi (avec une convocation écrite) ou, à titre exceptionnel, 7 jours de date à date après le déplacement</p> <p>(+ preuve de présence 15jrs après)</p>	<ul style="list-style-type: none">• Pôle Emploi: 3949 ou Rue Eugène Chevalier, 71400 AUTUN

AIDES AUX DEPLACEMENTS

Fiche n°8

Bons de Réservation – Pôle Emploi

Les critères d'obtention	Descriptif de l'aide (montants à titre indicatif)	Modalités	Organisme à contacter
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi	Le bon de réservation permet d'acheter un billet SNCF ou Air France à un tarif négocié: - 55€ pour la SNCF (+ réservation) - de 59€ à 147€ en fonction des classes pour Air France (+ 12€ de frais de service)	Faire une demande préalable à Pôle Emploi (avec une convocation écrite) (+ preuve de présence 15jrs après)	<ul style="list-style-type: none">• Pôle Emploi: 3949 ou Rue Eugène Chevalier, 71400 AUTUN

AIDES AUX DEPLACEMENTS

Fiche n°9

Aides aux déplacements quotidiens – Pôle Emploi

13

Les critères d'obtention	Descriptif de l'aide (montants à titre indicatif)	Modalités	Organisme à contacter
<p>Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi</p> <p>En catégorie de 1 à 8</p> <p>En reprise d'emploi en CDI ou CDD de + de 6 mois, à plus de 60km A/R du domicile (ou 2h)</p>	<p>0,20€/km ou coût des billets de transports en commun</p> <p>Plafond de 1000€ pour une aide durant 3 mois maximum</p>	<p>Faire une demande en présentant un document prouvant l'embauche (contrat, attestation de l'employeur...)</p> <p>Demande à faire jusqu'à 1 mois après la reprise de l'emploi</p>	<ul style="list-style-type: none">• Pôle Emploi: 3949 ou Rue Eugène Chevalier, 71400 AUTUN

AIDES AUX DEPLACEMENTS

Fiche n°10

Chéquier Transports– Conseil Régional de Bourgogne

Les critères d'obtention	Descriptif de l'aide (montants à titre indicatif)	Modalités	Organisme à contacter
<p>Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi (catégorie 1,2 et 3, habitant en Bourgogne et inscrit à un Pôle Emploi Bourgogne)</p> <p>- Pour se rendre à un entretien d'embauche</p>	<p>1 chéquier transports valable 4 mois.</p> <p>Réduction de 80% sur un billet A/R sur le territoire régional par mois, en 2nde classe (trains ou autocars TER Bourgogne)</p> <p>Le trajet doit être effectué dans une période de 24h à compter du compostage du billet</p>	<p>Chéquier à retirer à Pôle Emploi.</p> <p>Chèque échangé contre un billet de train à un guichet SNCF.</p> <p>En cas de contrôle, il est nécessaire de présenter ces justificatifs: chéquier en cours de validité et pièce d'identité</p>	<ul style="list-style-type: none">• Pôle Emploi: 3949 ou Rue Eugène Chevalier, 71400 AUTUN

AIDES AUX DEPLACEMENTS

Fiche n°11

Aide à la location de voiture – FASTT (fond d'Action Sociale du Travail Temporaire)

Les critères d'obtention	Descriptif de l'aide (montants à titre indicatif)	Modalités	Organisme à contacter
<p>Intérimaires étant en mission pendant la durée de la location de la voiture</p>	<p>Location d'une voiture pour 5€/jour (hors carburant, mais assurance et 150km journalier inclus).</p> <p>Voiture mise à dispo sous 48h (en fonction des disponibilités)</p> <p>Durée de location de 6mois maximum</p>	<p>Faire une demande au FASTT, puis transmettre au service de location de voiture (indiqué par le FASTT) le contrat de mission (ou une attestation) donné par l'agence d'intérim.</p>	<ul style="list-style-type: none">• FASTT: 0800 28 08 28 (appel gratuit)

AIDES AU PERMIS DE CONDUIRE

Fiche n°12

Permis à 1€ par jour - Etat

Les critères d'obtention	Descriptif de l'aide (montants à titre indicatif)	Modalités	Organisme à contacter
Jeunes de 18 à 25 révolus (pour le permis ou la conduite accompagnée. Dans ce dernier cas, ce sont les parents les emprunteurs)	Prêt à taux zéro (intérêts remboursés par l'Etat): 800€, 1000€ ou 1200€ (en fonction du contrat de formation établi par l'auto-école) Remboursement de 30€/ mois Sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement bancaire	1- établir un contrat de formation avec une auto-école partenaire de l'opération 2- examen du dossier par un établissement bancaire (montant du prêt directement versé à l'auto-école)	<ul style="list-style-type: none">• www.permisauneuroparjour.fr• Echo'Mobilité: 03.85.54.57.66

AIDES AU PERMIS DE CONDUIRE

Fiche n°13

Participation au permis de conduire – Conseil Général 71

Les critères d'obtention	Descriptif de l'aide (montants à titre indicatif)	Modalités	Organisme à contacter
Bénéficiaires du RMI/RSA		1- établir un contrat de formation avec une auto-école partenaire de l'opération 2- examen du dossier par un établissement bancaire (montant du prêt directement versé à l'auto-école)	<ul style="list-style-type: none">• www.permisauneuroparjour.fr• Echo'Mobilité: 03.85.54.57.66

AIDES AU PERMIS DE CONDUIRE

Fiche n°14

Aide au permis de conduire – FASTT (fond d'Action Sociale du Travail Temporaire)

Les critères d'obtention	Descriptif de l'aide (montants à titre indicatif)	Modalités	Organisme à contacter
Intérimaires Etre en mission d'intérim et avoir au moins 450h (3 mois) de mission au cours des 12 derniers mois.	Aide de 500€ pour le passage du permis de conduire B (voiture)	Faire la demande au FASTT avant inscription à l'auto-école (conventionnée avec Etat dans la cadre du permis à 1€/jour)	<ul style="list-style-type: none">• FASTT: 0800 28 08 28 (gratuit)• Echo'Mobilité: 03.85.54.57.66

AIDES PONCTUELLES

Fiche n°15

Aide à la réparation d'un véhicule – Conseil Général 71

Les critères d'obtention	Descriptif de l'aide (montants à titre indicatif)	Modalités	Organisme à contacter
<p>Bénéficiaires du RMI/RSA Etre dans une démarche d'insertion professionnelle</p>	<p>Frais de réparation de véhicules 2-roues ou 4-roues: 305€ maximum par dossier et pas an</p>	<p>Voir avec référent social, sur présentation de devis ou de factures (décision en CLI)</p>	<ul style="list-style-type: none">• Centre Médico-Social: 03.85.86.54.44• Ou autre organisme instructeur

AIDES PONCTUELLES

Fiche n°16

Aide à l'achat d'un véhicule – Conseil Général 71

Les critères d'obtention	Descriptif de l'aide (montants à titre indicatif)	Modalités	Organisme à contacter
<p>Bénéficiaires du RMI/RSA Etre dans une démarche d'insertion professionnelle ou sociale</p>	<p>Véhicule 2-roues: plafond de l'aide à 400€ Véhicule 4-roues: plafond de l'aide à 1000€</p>	<p>Voir avec référent social, sur présentation de devis (décision en CLI)</p>	<ul style="list-style-type: none">• Centre Médico-Social: 03.85.86.54.44• Ou autre organisme instructeur

AIDES PONCTUELLES

Fiche n°17

Aide au contrôle technique d'un véhicule – Conseil Général 71

Les critères d'obtention	Descriptif de l'aide (montants à titre indicatif)	Modalités	Organisme à contacter
<p>Bénéficiaires du RMI/RSA Etre dans une démarche d'insertion professionnelle ou sociale</p>	<p>Dans la limite des tarifs des organismes agréés</p>	<p>Voir avec référent social, sur présentation de facture (décision en CLI)</p>	<ul style="list-style-type: none">• Centre Médico-Social: 03.85.86.54.44• Ou autre organisme instructeur

AIDES PONCTUELLES

Fiche n°18

Aide à l'assurance d'un véhicule – Conseil Général 71

Les critères d'obtention	Descriptif de l'aide (montants à titre indicatif)	Modalités	Organisme à contacter
<p>Bénéficiaires du RMI/RSA Etre dans une démarche d'insertion professionnelle ou sociale</p>	<p>229€ au maximum par dossier et par an</p>	<p>Voir avec référent social, sur présentation de justificatifs (décision en CLI)</p>	<ul style="list-style-type: none">• Centre Médico-Social: 03.85.86.54.44• Ou autre organisme instructeur

AIDES A L'HEBERGEMENT

Fiche n°19

LOCAPASS - Cilgère

Les critères d'obtention	Descriptif de l'aide (montants à titre indicatif)	Modalités	Organisme à contacter
<p>Jeunes de moins de 30 ans (salarié, stagiaire, demandeur d'emploi, étudiant boursier)</p>	<p>Financement du dépôt de garantie (caution) sous forme de prêt à taux zéro. Garantie du paiement des loyers et des charges</p>	<p>Imprimé à remplir (le retirer à la Mission Locale de l'Autunois ou directement à Cilgère)</p>	<ul style="list-style-type: none">• Mission Locale: 03.85.86.51.92• Cilgère Centre-Est: 03.85.42.18.88 73 rue St Cosme 71106 Chalon sur Saône

AIDES A L'HEBERGEMENT

Fiche n°20

Coup d'pouce logement – Conseil Régional de Bourgogne

Les critères d'obtention	Descriptif de l'aide (montants à titre indicatif)	Modalités	Organisme à contacter
<p>Jeunes de moins de 30 ans Habitant en Bourgogne, qui loue un logement dans la région.</p>	<p>Une avance remboursable des frais de caution d'un montant maximum de 700 € pour une personne seule et de 1000 € pour un couple ou deux colocataires</p>	<p>Dossier à remplir (téléchargeable sur le site du Conseil Régional): www.cr-bourgogne.fr</p>	<ul style="list-style-type: none">• Conseil Régional de Bourgogne/Coup d'pouce logement: 03.80.44.33.00 17 bd de la Trémouille 21000 Dijon OU• Antenne Régionale du Conseil Régional: 19 place Genevès 71000 Mâcon

AIDES A L'HEBERGEMENT

Fiche n°21

Aide aux frais de déménagement – Conseil Général 71

25

Les critères d'obtention	Descriptif de l'aide (montants à titre indicatif)	Modalités	Organisme à contacter
<p>Bénéficiaires du RMI/RSA Etre dans une démarche d'insertion professionnelle ou sociale</p>	<p>229€ Maximum par dossier et par an</p>	<p>Sur présentation de pièces justificatives (factures...) au référent RMI</p>	<ul style="list-style-type: none">• Centre Médico-Social: 03.85.86.54.44• Ou autre organisme instructeur

AIDES A L'HEBERGEMENT

Fiche n°22

Aide au déménagement – Pôle Emploi

Les critères d'obtention	Descriptif de l'aide (montants à titre indicatif)	Modalités	Organisme à contacter
<p>Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi</p> <p>En catégorie de 1 à 8</p> <p>En reprise d'emploi en CDI ou CDD de + de 6 mois, à plus de 2h</p> <p>Aller/Retour du domicile (ou 60km)</p>	<p>Remboursement des frais de déménagement, de réinstallation et autres frais liés au changement de résidence</p> <p>Possibilité de délivré une avance sur la base d'un devis</p> <p>Plafond limité à 1500€</p>	<p>Faire la demande auprès de Pôle Emploi jusqu'à 1 mois après la fin de la période d'essai.</p> <p>Paiement sur présentation de justificatifs (factures de déménagement, location de véhicule, péage, essence, transfert de ligne téléphonique, branchement EDF/GDF, changement de carte grise)</p>	<ul style="list-style-type: none">• Pôle Emploi: 3949 ou rue Eugène Chevalier, 71400 AUTUN

AIDES A L'HEBERGEMENT

Fiche n°23

Aide à la double résidence – Pôle Emploi

Les critères d'obtention	Descriptif de l'aide (montants à titre indicatif)	Modalités	Organisme à contacter
<p>Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi</p> <p>En catégorie de 1 à 8</p> <p>En reprise d'emploi en CDI ou CDD de + de 6 mois, à plus de 2h</p> <p>Aller/Retour du domicile (ou 60km)</p> <p>Pouvoir justifier de 2 loyers à charge</p>	<p>Remboursement des loyers et des charges locatives ainsi que les frais d'installation (hors mobilier, électroménager...)</p> <p>Plafond limité à 1200€</p>	<p>Faire la demande auprès de Pôle Emploi jusqu'à 1 mois après la reprise d'emploi</p> <p>Paiement sur présentation de justificatifs (factures d'hôtel ou quittance de loyer)</p>	<ul style="list-style-type: none">• Pôle Emploi: 3949 ou rue Eugène Chevalier, 71400 AUTUN